
EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée greffière de la susdite Municipalité aux personnes intéressées que :

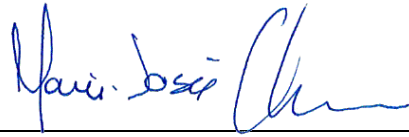
le conseil municipal de la Ville de Lavaltrie a procédé, en date du 23 mars 2023, à l'adoption du règlement suivant :

- 324-2023 intitulé : *Règlement aux fins de décréter des travaux de construction et de réfection d'infrastructures sur la rue Paquin et de pourvoir au paiement de ces travaux au moyen d'un emprunt de 1 028 144 \$.*

Ledit règlement a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, le 13 avril 2023.

Toute personne désirant obtenir une copie de ce règlement ou le consulter peut en faire la demande à la soussignée à l'adresse courriel suivante : greffe@ville.lavaltrie.qc.ca.

Donné à Ville de Lavaltrie, ce 17 avril 2023.



Marie-Josée Charron, greffière